

**LAROQUE THIERRY**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

-----  
**COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE**  
1 rue Maurice Arnoux  
92120 MONTROUGE

*28 avenue du Général Leclerc – 77610 Fontenay-Trésigny*  
*siret n°424 824 753 00059 – APE 6920 Z*  
*thierry.laroque@cabinet-nca.fr*

**AIDE ODONTOLOGIQUE INTERNATIONALE**  
**1 rue Maurice ARNOUX**  
**92120 MONTROUGE**

Mesdames, Messieurs, Membres de l'Association,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Aide Odontologique Internationale relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de ma mission j'ai analysé les conditions dans lesquelles étaient suivis les fonds de financement reçus et devant être redistribués conformément aux modalités d'application des conventions signées entre les financeurs et l'association.



J'ai obtenu des éléments probants justifiant l'utilisation de ces fonds. Ceux-ci se fondent notamment sur une comptabilité analytique par projets et dans le respect des décisions des responsables en charge des programmes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

### **Responsabilités de la direction de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-Trésigny, le 29 avril 2024.



**Thierry LAROQUE**  
**Commissaire aux comptes**  
**Membre de la Compagnie Régionale de Paris**

## Bilan Actif

**LAROQUE THIERRY**  
Commissaire aux Comptes  
28 avenue du Général Leclerc  
77610 Fontenay Trésigny  
Siret 424 834 783 - RCS Nanterre

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	652	652		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	3 350	2 707	643	251	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>4 002</b>	<b>3 358</b>	<b>643</b>	<b>251</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 043		1 043	652
Avances et Acomptes versés sur commandes					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	14 046		14 046	29 133	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	367 278		367 278	401 983	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance	492		492	289	
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>382 859</b>		<b>382 859</b>	<b>432 057</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>386 861</b>	<b>3 358</b>	<b>383 502</b>	<b>432 308</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

**LAROQUE THIERRY**  
Commissaire aux Comptes  
28 avenue du Général Leclerc  
77010 Fontenay Trésigny  
SIREN 442 404 783 00088 - AFE 00302

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

	31/12/2023	31/12/2022	
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation	73 049	41 780
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(11 900)	31 269
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>61 149</b>	<b>73 049</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>		<b>61 149</b>	<b>73 049</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement		
	219 149	235 588	
	Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
<b>Total des fonds dédiés</b>		<b>219 149</b>	<b>235 588</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	6 111	10 701	
	20 341	24 455	
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
33 583	38 516		
Autres dettes			
43 170	50 000		
<b>Total des dettes</b>		<b>103 204</b>	<b>123 671</b>
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>383 502</b>	<b>432 308</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(11 899,53)	31 269,29
(1) Dont à moins d'un an		103 204	123 671
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

ENGAGEMENTS DONNES

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	50 466	46 209
	Productions stockées		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	373 193	263 601
	Dons	105 663	112 531
	Cotisations	25 936	26 545
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	21 470	14 579
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	37 501	31 058
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>614 228</b>	<b>494 522</b>
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		455 625	356 427
Impôts, taxes et versements assimilés		482	1 551
Rémunération du personnel		96 210	52 207
Charges sociales		37 864	22 622
Subventions accordées par l'association			
Dotation aux amortissements et dépréciations		566	431
Dotation aux provisions			
Autres charges		40 080	31 072
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>630 827</b>	<b>464 309</b>
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>(16 599)</b>	<b>30 214</b>
<b>Prédits financiers</b>		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
	Intérêts et produits financiers	4 699	1 056
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
<b>Charges financières</b>	Intérêts et charges financières		
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 699</b>	<b>1 056</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)</b>	<b>(11 900)</b>	<b>31 269</b>	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>618 927</b>	<b>495 578</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>630 827</b>	<b>464 309</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>(11 900)</b>	<b>31 269</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIFRES VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>75 800</b>	<b>192 454</b>
	Bénévolat		
	Prestations en nature	61 500	71 590
	Dons en nature	14 300	120 864
	<b>CHARGES</b>	<b>61 500</b>	<b>71 590</b>
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	33 000	34 690
Personnel bénévole	28 500	36 900	

**LAROQUE THIERRY**  
 Commissaire aux Comptes  
 28 avenue du Général Leclerc  
 77610 Fontenay-Trésigny  
 Siret 444 000 732 0000 - 01 77 44 52 22

**LAROQUE THIERRY**  
Commissaire aux Comptes  
28 avenue du Général Leclerc  
78610 Fontenay Trésigny  
019999 00000 - APE 6920Z  
Siret 427 300 000 en euros

# Règles et Méthodes Comptables

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 383 502 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 618 927 euros et un total charges de 630 827 euros, dégageant ainsi un résultat de -11 900 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations

les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- image fidèle,
- régularité et sincérité,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les éléments de l'actif susceptible de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

les normes comptables relatives aux éléments d'actifs immobilisés ne sont pas applicables à l'association, qui s'est placée sous le régime dérogatoire, aucune immobilisation n'étant décomposable.

la valorisation des mises à disposition et du bénévolat ne porte que sur les actions jugées significatives et est faite sur la base d'un coût de remplacement moyen estimé.

les fonds associatifs intègrent éventuellement les fonds dédiés qui correspondent aux fonds affectés à des actions non encore entamées et pouvant être repris par le tiers financeur en cas de non réalisation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Mobilier de bureau & informatique, mobilier 3 ans

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virement p à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	652					652
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>652</b>					<b>652</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 392		958			3 350
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 392</b>		<b>958</b>			<b>3 350</b>	
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>3 043</b>		<b>958</b>			<b>4 002</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	652			652
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>652</b>			<b>652</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	2 140	566		2 707
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 140</b>	<b>566</b>		<b>2 707</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>2 792</b>	<b>566</b>		<b>3 358</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2023

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers		14 046	14 046	
Charges constatées d'avance		492	492	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>14 538</b>	<b>14 538</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 111	6 111		
	Personnel et comptes rattachés	6 612	6 612		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 729	13 729		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	33 583	33 583			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	43 170	43 170			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>103 204</b>	<b>103 204</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>		492	492
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			492

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>		43 170	43 170
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>43 170</b>

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	41 780	31 269		73 049
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	31 269	(11 900)	31 269	(11 900)
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>73 049</b>	<b>19 370</b>	<b>31 269</b>	<b>61 149</b>



## Tableau de suivi des fonds dédiés

<b>I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES</b>				
<b>Ressources</b>	<b>Fonds à engager au début de l'exercice</b>	<b>Utilisation en cours d'exercice</b>	<b>Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées</b>	<b>Fonds restant à engager en fin d'exercice</b>
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
Fonds dédiés				
AFD	235 588	305 363	288 924	219 149
Cf. état Fonds dédiés				
<b>TOTAL</b>	<b>235 588</b>	<b>305 363</b>	<b>288 924</b>	<b>219 149</b>

<b>II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>Ressources</b>	<b>Fonds à engager au début de l'exercice</b>	<b>Utilisation en cours d'exercice</b>	<b>Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées</b>	<b>Fonds restant à engager en fin d'exercice</b>
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
Dons manuels				
<b>Total</b>				
Legs et donations				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL</b>				

## Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
<b>Totalisation</b>				